



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DU PAPE PAUL VI À LA COMMISSION PONTIFICALE «IUSTITIA ET PAX»**

*Lundi 22 septembre 1975*

*Monsieur le Cardinal,  
Messeigneurs,  
Chers Fils et Filles,*

C'est pour nous un agréable devoir et une grande joie de vous recevoir quelques instants ce matin et de vous dire, à tous et à chacun, notre gratitude au moment où s'achève, avec cette dixième Assemblée générale, la deuxième période expérimentale fixée à la Commission pontificale *Iustitia et Pax* que nous avons fondée il y a huit années déjà.

Nous ne voulons pas nous étendre longuement sur le vaste champ d'action que nous avons alors attribué à la nouvelle Commission, ni sur l'importance de l'étude qui est actuellement en cours sur son avenir. Il est bien certain que, si la paix et la justice ont toujours constitué une aspiration fondamentale des hommes, au point que l'Écriture Sainte nous les présente comme les caractéristiques du monde messianique, notre temps est conduit à les envisager d'une manière en grande partie nouvelle. Pour la première fois dans l'histoire, semble-t-il, l'homme a pris conscience, non seulement du fait que les civilisations sont mortelles, mais que lui-même risque de ne pas survivre au fléau que la folie de quelques-uns aurait déclenché. Pour la première fois aussi, les progrès techniques accomplis dans, l'exploitation des ressources terrestres comme dans les capacités de communication et de distribution laissent entrevoir la possibilité d'une répartition plus juste et plus humaine de ces richesses, et celle de remédier ainsi à ce qui apparaissait trop souvent jusqu'ici comme une fatalité inéluctable.

Un domaine nouveau est donc ainsi ouvert à la réflexion et à la capacité organisatrice de l'homme. Mais chacun peut mesurer l'écart entre l'idéal entrevu et sa réalisation; bien plus, les divergences existant dans la conception même de l'idéal à promouvoir et dans la conception de

l'homme et de sa destinée qui lui est sous-jacente. Or ce champ d'action est celui de votre Commission, et nous nous réjouissons de relever, parmi vos sujets de préoccupation de ces dernières années, quelques points capitaux qui inquiètent, aujourd'hui les esprits: l'aggravation de la famine en tant de régions déshéritées alors que se posent ailleurs des problèmes d'excédents, la multiplication sans fin et la distribution mercantile des armements, l'approfondissement des droits de l'homme et une conception harmonieuse et complète du développement.

Dans ces questions cruciales de notre temps, vous avez eu pour charge de faire entendre la voix de l'Eglise. C'est bien là en effet que se trouve l'aspect spécifique et irremplaçable de cette action, et comme la définition même de votre Commission. Sa fonction propre n'est-elle pas de faire pénétrer les exigences évangéliques dans un secteur vaste et complexe, mais aussi bien délimité, de la vie des hommes et de la société de notre temps? C'est dans ce but précis qu'elle est un organisme officiel du Saint-Siège, et c'est pourquoi aussi son travail doit être spécifiquement différent de celui qui est accompli par tant d'autres organismes dans la recherche de la justice, du développement et de la paix.

Ce programme, qui découle des orientations données par le Concile dans la Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, inspirait aussi l'appel que nous développions deux années plus tard dans notre encyclique *Populorum Progressio* et justifiait dans notre pensée l'existence de la Commission *Iustitia et Pax*: il lui appartient de montrer patiemment, avec courage et avec clarté, que l'évangélisation au sens plénier du terme est le moyen par lequel l'Eglise contribue selon sa manière propre «à affermir la paix et à établir entre les hommes et les peuples le fondement solide d'une communauté fraternelle» (*Gaudium et Spes*, 89; *Populorum Progressio*, 13, 21).

Dans cette perspective, vous vous êtes efforcés de donner le meilleur de vous-mêmes, sans compter, chacun selon sa compétence propre. Il Nous plaît, au moment où cette deuxième période expérimentale s'achève, de vous dire à tous, Membres et Consultants, notre cordial remerciement pour le dévouement dont vous avez fait preuve au service de l'Eglise, certains depuis le premier jour. Que le Seigneur bénisse ces efforts! En son nom, nous vous donnons de grand cœur, ainsi qu'à tous les vôtres, notre Bénédiction Apostolique.